

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 15 décembre 2025

Création du nouveau réseau de chauffage et de froid urbain Saône Yzeron

Le 15 décembre 2025, le Conseil de la Métropole de Lyon a examiné l'évolution du projet de réseau de chauffage urbain Saône Yzeron. À l'issue de cette séance, le Conseil a adopté à l'unanimité la révision du projet. Celle-ci prévoit l'intégration d'un réseau de froid urbain ainsi qu'une modification du périmètre, qui comprend désormais les communes de Collonges-au-Mont-d'Or et de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or afin de permettre la récupération de chaleur fatale issue d'un site industriel, et n'inclut plus les communes de Francheville et de Sainte-Foy-lès-Lyon.

Adopté en juin 2024, le projet initial visait la création d'un réseau de chauffage urbain reposant sur une production d'énergie renouvelable située à Sainte-Foy-lès-Lyon, destiné à desservir les 5e et 9e arrondissements de Lyon ainsi que Tassin la Demi-Lune, Sainte Foy les Lyon et Francheville.

Conformément aux demandes de l'ADEME, la Métropole de Lyon a souhaité approfondir les études pour trouver le meilleur mix énergétique de ce réseau, avec en priorité la récupération de chaleur industrielle et la géothermie très profonde. Le BRGM a ainsi été mandaté pour étudier le potentiel de géothermie sur ce secteur. En parallèle, un potentiel très important de chaleur fatale industrielle au nord du périmètre initial a été confirmé, conduisant à une évolution significative du projet.

À l'issue des échanges engagés avec les communes concernées, les maires de Francheville et de Sainte-Foy-lès-Lyon ont exprimé leur opposition à l'implantation d'une chaufferie urbaine bois-énergie sur leur territoire. L'éloignement des sources de chaleur renouvelable et de récupération situées à Collonges-au-Mont-d'Or ne permettant pas de garantir l'alimentation en chaleur de ces deux communes, le périmètre du projet a ainsi été revu afin de ne plus les inclure.

La délibération adoptée par le Conseil métropolitain prend également en compte l'intégration de la production et de la distribution de froid collectif dans le projet, ainsi que l'extension du périmètre aux communes de Collonges et Saint Cyr au Mont d'Or, en cohérence avec les sources de chaleur identifiées.

Contact presse : Marion Morel - marion.morel@grandlyon.com - Tél : +33(0)6 77 04 30 39